

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) DE CLERMONT AUVERGNE INP**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Patrice MALFREY (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Anne FOGLI (Premier VP) ; Vanessa PREVOT (VP Recherche) ; Françoise PEYRARD (VP Formation) ; Thierry MARTIN-LASSAGNE (Représentant du monde socio-économique) ;

Absents, excusés : Éric AGBESSI (Institut de technologie) ; Sophie COMMEREUC (Directrice générale Clermont Auvergne INP) ; Mathis NAPIERALA (VP Etudiant) ;

Membres avec voix consultative : François PAQUIS, Directeur Général des Services (DGS) UCA ;

Invités permanents : Jérôme NORMAND (Cabinet) ;

Invités ponctuels : Pierre SCHIANO (VP rayonnement et attractivité de l'université) ; Eric TOMASELLA (VP innovation, professionnalisation et relation avec le monde socio-économique) ;

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UCA du 15 avril 2022 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Clermont Auvergne INP du 16 juin 2022 ;

PRESENTATION DU PROJET

Conformément à l'article 18 des statuts de l'UCA, il appartient au Directoire de conclure avec chaque institut un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, à partir duquel sont effectués chaque année le dialogue budgétaire et la campagne d'emplois.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De conclure le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de de Clermont Auvergne INP tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 12
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DIRECTOIRE UCA
DELIBERATION 2022-07-04-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

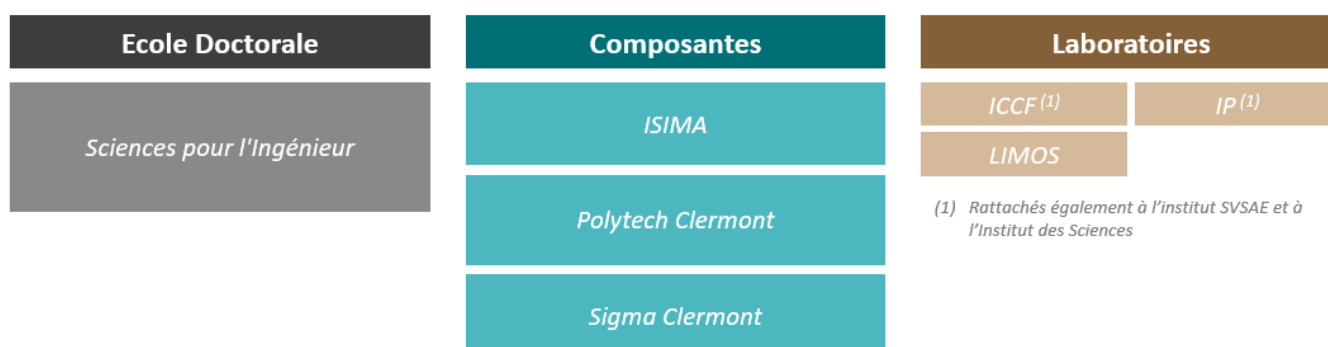
PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2026

CLERMONT AUVERGNE INP

Structures



Quelques chiffres clés



SOMMAIRE

Partie I – LES CPOM, SUPPORTS STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Partie II – OBJECTIFS

- II.1 Objectifs en matière de formation initiale et continue
- II.2 Objectifs en matière de recherche, valorisation, politique scientifique
- II.3 Objectifs en matière de pilotage et de moyens

Partie III – MOYENS

- III.1 Engagements quantitatifs
- III.2 Engagements de méthode et offre de service

ANNEXES

Annexe 1.a – Tableau synoptique des grands objectifs de l'établissement

Annexe 1.b – Liste des indicateurs et jalons

Annexe 2.a – Besoins RH 2022-26 correspondant aux 80% de la part récurrente

Annexe 2.b – Besoins RH 2022-26 correspondant aux 20% de la part récurrente

Annexe 3 – Besoins financiers associés aux objectifs du CPOM 2021-26

Annexe 4 – Organigramme de Clermont Auvergne INP

Les annexes 2 ont été retirées de ce document pour des raisons de confidentialité, car elles contiennent des données nominatives.

PARTIE I – LES CPOM, SUPPORTS STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

La création au 1er janvier 2021 de la nouvelle Université Clermont Auvergne, intégrant en son sein un établissement-composante (Clermont Auvergne INP), un Institut universitaire de technologie unique et quatre instituts fédérant composantes, laboratoires et écoles doctorales par grands ensembles disciplinaires constitue une nouvelle étape de la structuration du site Clermont Auvergne. Attachée à ses missions fondamentales de service public et à son rôle territorial, l'Université Clermont Auvergne porte également l'ambition nationale et internationale d'un site universitaire qui a su se doter de dispositifs favorisant sa visibilité, son rayonnement, son attractivité. L'initiative CAP 20-25, qui symbolise cette ambition partagée, a ainsi permis d'affirmer une thématique identifiante pour l'UCA et l'ensemble du site (« **Concevoir des modèles de vie et de production durable** ») et de développer des programmes de recherche, de formation, de vie étudiante capables de fédérer l'ensemble des partenaires académiques et socio-économiques de l'Université. Le **contrat entre l'établissement et l'Etat** pour la période 2021-2026 inscrit la dynamique enclenchée par l'initiative CAP 20-25 dans une volonté plus large de « renforcer le rayonnement sur le site Clermont Auvergne d'une **Université territoriale d'excellence**, qui porte à un haut niveau d'exigence ses activités de formation et de recherche afin de répondre pleinement à ses responsabilités sociétales, à son rôle territorial et à ses ambitions internationales ».

Le **projet d'établissement** s'inscrit dans le prolongement de ce contrat 2021-2026. En définissant actions, jalons et indicateurs, il vise à rendre opérationnels les grands objectifs stratégiques qui constituent l'identité de l'UCA :

- une recherche de qualité, ouverte sur la société, sur les territoires, sur l'Europe et sur le monde ;
- une stratégie de formation orientée vers la réussite des étudiants, par la qualité des formations, leur adossement à la recherche, la transformation pédagogique, l'approche compétences et la professionnalisation ;
- l'affirmation d'un rôle territorial fort, qui vise à faire de l'UCA un acteur du développement des territoires sur lesquels elle est implantée ;
- la volonté de mettre en œuvre une stratégie globale d'internationalisation, s'appuyant à la fois sur les mobilités, sur l'attractivité de la formation et de la recherche et sur la consolidation d'alliances et de réseaux.

Le projet d'établissement s'attache notamment à décrire les axes d'amélioration du fonctionnement quotidien de l'Université et du cadre de vie et de travail de ses étudiants et de ses personnels, avec des chantiers essentiels comme :

- la mise en œuvre d'une gouvernance adaptée aux missions, aux valeurs et à la responsabilité sociétale de l'Université ;
- le déploiement d'une stratégie de ressources humaines favorisant le dialogue social et la qualité de vie au travail ;
- la programmation de la rénovation du patrimoine immobilier fortement articulée à une politique volontariste de développement durable ;
- le développement d'une offre de services aux étudiants diversifiée et présente sur l'ensemble des territoires.

Les **contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)** négociés entre le directoire de l'Université et chacun des six instituts s'inscrivent dans la déclinaison opérationnelle des objectifs et actions du projet d'établissement. Ils constituent une démarche nouvelle de contractualisation avec les opérateurs internes de l'UCA, dans le cadre de la subsidiarité travaillée avec la mise en place des Instituts. En effet, dans le cadre de cette nouvelle structuration, le Directoire est l'organe de pilotage en charge des réflexions stratégiques et prospectives. Parmi ses missions, et comme précisé dans l'article 63 des statuts de l'UCA, il doit **définir et suivre le projet et le contrat de site**. A ce titre, il conclut et signe avec chaque Institut en début de mandat un **CPOM**, à partir duquel sont effectués chaque année le dialogue budgétaire et le dialogue en lien avec la campagne d'emplois. Ces contrats permettent à chaque directeur d'Institut de choisir et décliner de manière coordonnée quelques grands objectifs

stratégiques du projet d'établissement à l'échelle de l'Institut, en impliquant l'ensemble des structures (composantes, structures de recherche) qu'il regroupe, et sur la durée du contrat (2021-26). « Adopté par le bureau de l'institut, ce CPOM met en relation le projet stratégique de l'institut avec le projet de l'établissement et définit, par grandes tendances, les engagements pluriannuels de l'UCA en matière d'affectation et de gestion des moyens humains et financiers ». Cela suppose le choix d'objectifs stratégiques parmi ceux du projet d'établissement et leur déploiement en termes de moyens (fonctionnement, investissement, RH).

Ces CPOM sont donc élaborés par chaque Institut, en articulation avec la gouvernance politique et administrative de l'Université, dans le cadre d'un processus décliné en trois grandes étapes :

- validation par chaque institut de ses objectifs stratégiques et identifiants, parmi ceux du contrat d'établissement et concernant le pilotage et les moyens, la recherche, la formation et la vie étudiante (été 2021) ;
- validation des actions, indicateurs et jalons associés à chacun des objectifs retenus sur la période (votes du CR et CFVU le 8 mars 2022) ;
- validation des engagements sur les moyens associés (CA du 15 avril 2022).

Ces CPOM, qui constituent un **contrat d'engagements réciproques**, visent donc à mettre en place un système d'allocation des moyens qui répondent à des besoins exprimés et validés par l'ensemble des instances. Cette démarche nouvelle doit rendre possible un rééquilibrage des moyens entre structures, utilisant l'ensemble des leviers (créations et requalifications de postes, redéploiements, etc.). Elle suppose une programmation pluriannuelle des moyens projetés en relation avec un projet stratégique déployé sur la durée du contrat. Elle ne repose plus sur une allocation des moyens annuelle et critérisée, mais plutôt sur une démarche globale qui implique :

- pour le volet RH : un engagement de l'Université à maintenir, sur la durée du CPOM, le nombre global d'emplois affecté à chaque institut, lequel – en vertu du principe de subsidiarité – détermine les leviers qu'il actionne pour mieux faire coïncider les ressources et les besoins. Afin de favoriser une politique dynamique d'affectation d'emplois, en articulation avec le projet stratégique de l'institut, chaque institut doit requalifier au minimum 20% des postes vacants en lien direct avec les objectifs prioritaires qu'il a identifiés. Il peut également proposer un nombre limité de créations d'emplois, également en lien avec les objectifs prioritaires du CPOM, qui pourront être discutés dans le cadre du dialogue annuel si l'Université parvient à dégager des marges de manœuvre au cours du présent contrat.
- pour l'allocation budgétaire : la demande d'anticiper sur la durée du contrat les projets emblématiques pour chaque Institut avec une estimation des enveloppes associées (fonctionnement, investissement). Une attention particulière sera portée sur les dépenses de fonctionnement dans le cadre des dialogues budgétaires annuels : le montant des crédits ouverts croisera l'analyse des dépenses exécutées au cours de l'année antérieure, l'évaluation du coût des projets retenus et l'estimation du niveau des recettes générées. Cette méthodologie doit permettre d'améliorer la qualité de la prévision budgétaire.

Chaque CPOM sera suivi et mis à jour annuellement avec le directeur d'Institut, dans le cadre des dialogues budgétaires et RH qui seront désormais groupés en septembre, afin de préparer le budget initial et les campagnes d'emplois de l'année suivante. Ces CPOM sont donc des documents stratégiques qui permettront de suivre les actions travaillées par les Instituts afin de répondre aux objectifs du projet d'établissement. Ils positionnent les directeurs d'Instituts comme les acteurs clés permettant de coordonner, d'articuler et de prioriser les moyens entre les structures qui leur sont rattachées. Ces CPOM constituent ainsi le socle opérationnel sur lequel peut se déployer la stratégie de rayonnement et d'attractivité d'une Université qui entend porter l'ensemble de son activité de formation et de recherche au meilleur niveau national et international.

PARTIE II - OBJECTIFS

Clermont Auvergne INP est aujourd'hui un EPSCP, pôle d'ingénierie et établissement-composante de l'EPE UCA. Dans sa dimension d'établissement, l'INP est un acteur de la coordination territoriale Université Clermont Auvergne et Associé (UC2A), membre à part entière du Conseil des Etablissements Associés (CMA). La contractualisation spécifique de l'INP avec son ministre de tutelle objective 3 grands axes de développement, en cohérence et complémentarité avec le contrat de site, porté par l'UCA :

- ➊ Affirmer et conforter Clermont Auvergne INP dans la politique de site clermontoise, et son ancrage au sein du Groupe INP.
- ➋ Affirmer une ouverture à l'international et conduire une stratégie d'attractivité.
- ➌ Renforcer la qualité d'un pilotage responsable de Clermont Auvergne INP.

Dans sa dimension composante de l'EPE, Clermont Auvergne INP participe au pilotage de la nouvelle université (directoire, conseil d'administration et conseils centraux) avec l'ambition partagée de faire réussir l'ISITE CAP 20-25, être force de proposition et contributeur du site Clermont Auvergne, œuvrer au déploiement d'une université de rang international. Les objectifs retenus dans le cadre du CPOM s'inscrivent dans la volonté de « s'unir pour réussir » et de contribuer à l'effort collectif en matière de formation et recherche.

II - 1 : Objectifs en matière de pilotage et de moyens

L'articulation entre l'établissement composante et l'établissement expérimental constitue un objectif de premier niveau en matière de pilotage qui se traduit par un jeu de conventions qui demeure à implémenter. Il s'agira à l'horizon 2023 de proposer un modèle de pérennisation de l'expérimentation sur la base des évaluations annuelles et du rapport final d'évaluation du projet CAP 20-25.

Thématique 1	Soutenabilité économique de l'EPE, sa gestion et son pilotage
Objectifs	→ Mise en place d'un schéma directeur du numérique articulé INP/EPE

Doter l'INP d'une stratégie du numérique, intégrant le volet pédagogique, est un objectif fixé dans le volet spécifique de la contractualisation Clermont Auvergne INP avec son ministère de tutelle. Ce même objectif est inscrit dans le contrat de site porté par l'EPE UCA. Il s'agit donc de travailler à la définition d'un schéma directeur du numérique, articulé avec celui de l'EPE UCA. Plusieurs services numériques sont déjà mutualisés ainsi qu'un pôle de soutien à la transformation des enseignements (IPPA). L'interfaçage des SI est un enjeu.

Jalons :

- **J1** - Mise en place d'un schéma directeur du numérique articulé INP/EPE (à réaliser d'ici 2024)

Thématique 2	Politique relative aux personnels : stratégie RH et amélioration des conditions de travail
Objectifs	→ Amélioration de la communication et des processus

La communication est un véritable enjeu : intra-INP, coordonnée avec l'EPE UCA, du site clermontois dont Clermont Auvergne INP est acteur, en cohérence avec le Groupe INP, respectueuse des marques et réseaux des Ecoles ... la communication est multiformes et s'adresse à des cibles variées. Elle est une force qui assurera la promotion et l'attractivité de Clermont Auvergne INP, pôle d'ingénierie de l'EPE UCA, en France et à l'international.

La communication entre les 2 établissements, c'est aussi la formalisation des processus d'une articulation et d'un dialogue fluide dans le respect des statuts de l'EPE et de l'INP, dans une logique de démarche Qualité.

La pérennisation de l'ingénieur qualité en PNA à 100%, ainsi que celle du responsable communication financé CAP20-25 est une nécessité qui, en phase d'amorçage, appelle un soutien financier pour la création d'une identité numérique INP (logo, site web, outils com) cohérente avec celle de l'EPE, et respectueuse des exigences du Groupe INP.

Indicateur :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
1	Nombre d'actions en faveur de l'obtention de la labellisation «Label DD&RS»	NR	NR

II - 2 : Objectifs en matière de recherche, valorisation, politique scientifique

Thématique 1	Innovation, partenariats monde socio-économique
Objectifs	→ Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?) → Promouvoir les compétences des labos, des plateformes technologiques et des filiales vers les partenaires (Plateforme LAPSCO/éducation nationale)

La relation étroite avec le monde socio-économique est dans l'ADN de Clermont Auvergne INP et celui de ses Ecoles. L'INP entend développer une politique ambitieuse d'innovation et valorisation et s'engage à devenir actionnaire de Clermont Auvergne Innovation.

Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
2	[I3 du CQ] Indicateur de progression de Clermont Auvergne Innovation et de la Maison de l'Innovation		
2.a	Nombre de partenariats annuels cumulés	NA	+100
2.b	Nombre de création de start up issues de laboratoires de recherche	2	6

Thématique 2	Internationalisation de la Recherche/ Europe
Objectifs	→ Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels → Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes

Clermont Auvergne INP contribuera à l'internationalisation de la Recherche sur le site universitaire clermontois en mobilisant ses partenaires académiques et privés. Sur ce volet, il est pertinent d'instaurer de bonnes pratiques et de systématiser une perméabilité, et donc une mise en synergie, entre formation et recherche. Cet objectif sera atteint par la mise en place de référents internationaux.

Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
3	[17 du CQ] Nombre de mobilités entrantes et sortantes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs		
3.a	Taux de mobilité internationale sortante des personnels	33%	40%
3.b	Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établisement	0%	20%
3.c	Taux de mobilité entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess	0%	15%

Thématique 3	Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle
Objectifs	→ Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)

Pour Clermont Auvergne INP, et ses écoles, cet axe de développement relève de sa responsabilité sociétale et s'inscrit pleinement dans ses missions. A l'origine de la participation du site à la nuit européenne des chercheurs, l'INP jouera un rôle moteur sur cette manifestation de grande ampleur. Les nombreuses actions existantes en direction des jeunes publics et en particulier écoliers et lycéens seront pérennisées en s'appuyant sur les dispositifs visant à l'égalité des chances, l'inclusion de type Cordées de la Réussite. Les Campus des Métiers et des Qualifications (Campus DM&I et aéronautique) auxquels contribuent largement les écoles de l'INP seront également des vecteurs de diffusion, en soutien à des filières sectorielles et en lien avec le monde économique. L'objectif partagé est de poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique. Au-delà de l'existant, il s'agira aussi de s'impliquer activement dans le projet de SAPS pour lequel le site universitaire vient d'être labellisé.

Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
4	Nombre d'actions organisées et/ou co-organisées par l'INP	2	15

II - 3 : Objectifs en matière de formation initiale et continue

Thématique 1	Transformation pédagogique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">→ Déployer les nouvelles modalités d'enseignement / apprentissage, de nouvelles pédagogies→ Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler→ Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)

Cet objectif se retrouve dans l'axe 2 de la contractualisation de Clermont Auvergne INP avec son ministère de tutelle. Dans le cadre de ses formations (initiales, alternance et formation continue), l'INP repensera sa manière d'enseigner pour s'adapter aux changements d'usages des étudiants, développer l'internationalisation des formations et utiliser l'ensemble des outils multimédias permettant un meilleur apprentissage des compétences. La mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques fondées sur la comodalité/hybridation des cours et l'utilisation massive de contenus numériques, vise tout naturellement les enseignements en formation initiale, mais doit également permettre de proposer des offres de formation continue agiles, souples et accessibles, et d'ouvrir nos formations à l'international en proposant des parcours d'enseignement digitalisés en anglais. La pérennisation du poste d'ingénieur pédagogique actuellement financé CAP20-25 et l'adaptation incitative du référentiel pour l'engagement des EEC sont des leviers nécessaires. L'équipement d'une salle / école appuiera cette transformation.

Indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
5	Nombre de projets financés	14	30

Thématique 2	Développer la pluridisciplinarité
Objectifs	→ S'appuyer sur l'offre de formation pour proposer aux étudiants une flexibilité et modularité des parcours intégrant plusieurs disciplines en complément de leur parcours principal afin d'optimiser leur réussite en termes de réponses aux besoins émergents de la société actuelle et future ; mais aussi afin de faciliter les passerelles entre parcours (spécificité de la pluridisciplinarité en SHS, GT H2S)

Il s'agit d'offrir aux étudiants l'opportunité de suivre un parcours de formation transversaux et multicompetences leur permettant d'acquérir des compétences complémentaires qui correspondent le plus possible à leur projet professionnel. Ceci passe par la mise en place d'une coordination intra Clermont Auvergne INP, inter Instituts et/ou inter INPs, permettant de proposer aux étudiants un ensemble de modules au choix. Cette étape de mutualisation et de mise en cohérence pourra faire émerger de nouveaux profils et de nouveaux parcours, de manière agile, répondant à la demande du monde socio-économique.

Indicateur :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
6	Nombre de nouvelles formations ou segments de formations novateurs	0	5

PARTIE III - MOYENS

Remarque : Les annexes 2 citées ci-dessous ne sont pas transmises aux Instances car les tableaux de travail ne sont pas anonymisés.

III – 1 : Engagements quantitatifs :

Cette partie présente les engagements de Clermont Auvergne INP et de la gouvernance sur les volets RH (recrutements permanents de personnels BIATSS et EEC) et financiers, permettant à l'Institut de pouvoir répondre à ses objectifs sur la durée du contrat.

Il est rappelé que ces besoins couvrent ceux de deux (ISIMA et POLYTECH) des trois écoles intégrées dans cet Institut, ainsi que des besoins en lien avec la mise en place de l'Institut et ses objectifs transversaux.

1) Besoins RH :

POTENTIEL DE RECRUTEMENTS / REDEPLOIEMENTS 2022-2026

	EEC			BIATSS		
	TOTAL	80%	20%	TOTAL	80%	20%
Départs certains arbitrables	15	12,0	3,0	6	4,8	1,2
50% des départs possibles arbitrables	2	1,6	0,4	2,5	2,0	0,5
Potentiel de recrutement	17	13,6	3,4	8,5	6,8	1,7

Le potentiel de recrutement est détaillé dans le tableau ci-dessus qui présente les départs à la retraite certains et prévisibles des BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs sur la période du contrat. Il sera complété par les départs autres (mutations, promotions etc) qui seront arbitrés dans le cadre des dialogues annuels de gestion RH.

Retour gouvernance sur le volet RH :

Les demandes RH de Clermont Auvergne INP seront accompagnées par la gouvernance de l'UCA comme suit (cf Annexes 2 pour les arbitrages détaillés) :

- Postes d'aide à la structuration de l'Institut : deux postes financés CAP-20-25 seront stabilisés *via* des Cédésisations UCA :
 - 1 chargé de communication Institut (BIATSS catégorie A), support depuis 2021
 - 1 chargé de mission Internationalisation (BIATSS catégorie A), support depuis 2021

- Postes créés en lien avec la mise en place de la Prépa INP : trois postes financés UCA à vocation pérenne :
 - 1 PRAG Mathématiques à la campagne 2021
 - 1 PRAG Mathématiques à la campagne 2022
 - 1 CDD catégorie C depuis 2021

- **Récapitulatif des arbitrages des postes vacants du fait des départs à la retraite sur la durée du contrat :**

Il est rappelé que ces départs seront remplacés mais doivent être classés selon qu'ils couvrent des besoins récurrents de l'Institut (part des 80%) ou des besoins liés directement aux objectifs de l'Institut sur la durée du contrat (part des 20%). Ces objectifs doivent être détaillés et les profils de poste doivent intégrer ces éléments : cela peut être, par exemple, une part de l'activité dédiée en Institut sur la réalisation d'un objectif ciblé du CPOM.

Les arbitrages seront ajustés lors des dialogues annuels de gestion RH, en intégrant l'ensemble des départs (retraites, promotions, mobilité etc).

Année de recrutement	Part dynamique (20%) ou récurrente (80%)	Enseignants et enseignants-chercheurs			BIATSS		
		PR	MCF	Enseignant second degré	Cat A	Cat B	Cat C
2022	20%		1 (Polytech/IP, construction durable, internationalisation)			1 (Polytech, Bap C)	
	80%		1 (ISIMA/LIMOS) 1 (Polytech/IP)	1 PRCE (Polytech)		1 (Polytech)	
2023	20%	1 (Internationalisation et relation avec le			1 (travail transversal sur les		

		monde socio-économique)			objectifs du CPOM)		
	80%	1	2				
2024	20%	1 (Internationalisation et relation avec le monde socio-économique)					
	80%		1				1
2025	20%		1 (Internationalisation et relation avec le monde socio-économique)				
	80%		2	1 PRCE		1	
2026	20%						
	80%						
Départ non connu, courant CPOM	20%						
	80%	1	2	1 PRCE			
TOTAL postes sur vacances	20% (n=6)	2	2	0	1	1	0
	80% (n=17)	2	9	3	0	2	1

Le détail des arbitrages est rendu dans les [Annexes 2](#).

- **Demandes de création de postes sur la durée du contrat :**

Il est rappelé que les créations arbitrées favorablement seront conditionnées à une situation financière favorable de l'établissement.

Année de recrutement	Part dynamique (20%) ou récurrente (80%)	Enseignants et enseignants-chercheurs			BIATSS		
		PR	MCF	Enseignant second degré	Cat A	Cat B	Cat C
2021- pérennisation actée en 2022	20% : postes d'aide à la structuration de l'INP + Prépa INP			1 PRAG maths (prépa INP)	2 (Internationalisation + Communication)	1 (assistant de direction)	1 CDD pérenne (gestionnaire prépa INP)
2022	20%			1 PRAG maths (prépa INP)			
	80%		1 (ISIMA/LIMOS)				
2023	20%	1 (recherche partenariale)		1 PRAG (dynamiser l'alternance et la FC)			
	80%						
2024	20%						
	80%						
2025	20%	1 (internationalisation de la recherche / Europe)					
	80%						
2026	20%		1 (dynamiser l'alternance et la FC)				
	80%						
Départ non connu, courant CPOM	20%						
	80%						
TOTAL créations	20% (n=10)	2	1	3	2	1	1
	80% (n=1)	0	1	0	0	0	0

Le détail des arbitrages est rendu dans les **Annexes 2**.

2) Besoins financiers (cf Annexe 3) :

Notre objectif partagé pour la période à venir est bien d'installer durablement l'INP au sein de l'université, en veillant à rendre notre modèle complètement fonctionnel et notamment l'articulation INP/université. D'autre part, nous engageons des moyens pour consolider un pôle d'ingénierie fort et visible pour le compte de l'UCA et du site avec la nécessité de pérenniser le dispositif institutionnel actuel. C'est dans cette logique que les moyens attachés à ce CPOM ont été définis, également sur la base des transferts de charges opérés entre les 2 établissements :

- transformation des espaces de vie et de travail des étudiants
- internationalisation de la recherche en appuis sur des référents internationaux
- communication dans toutes ses dimensions et affirmation de la marque INP au sein de l'UCA
- consolidation des services communs de l'INP supports de l'ensemble de son périmètre

Les retours d'arbitrages sur les demandes détaillées ci-dessous sont précisés dans l'Annexe 3. Le cout estimé des arbitrages favorables est de **270 k€** sur la durée du contrat. Les couts devront être stabilisés avec les services métiers lors des dialogues annuels de gestion budgétaire.

III – 2 : Engagements de méthode et offre de service :

Parallèlement aux engagements quantitatifs décrits ci-dessus le CPOM sera support à des engagements de méthode concernant l'offre de service des services auprès des instituts, la mise en œuvre opérationnelle de la subsidiarité et les modalités du dialogue établissement / instituts. Ainsi, les services centraux seront à l'appui des Instituts pour le suivi des objectifs des CPOM et tout besoin d'accompagnement méthodologique sur le présent contrat.

ANNEXE 1.a – Tableau synoptique des grands objectifs de l'établissement

Pilotage et moyens	Fonctionnement de la gouvernance	Mettre en place une démocratie universitaire et participative
		Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité
		Mettre en œuvre une simplification administrative
	Soutenabilité économique de l'EPE, sa gestion et son pilotage	Mettre en œuvre la gouvernance de l'UCA
		Mobiliser l'UCA, via une gestion participative, sur des thématiques transverses à fort enjeu sociétal et identifiantes
		Mise en place d'un schéma directeur du numérique
		Mettre en cohérence l'ambition de l'établissement avec ses moyens humains et financiers (soutenabilité financière)
		Mettre en place puis en œuvre un nouveau modèle de répartition des moyens selon une trajectoire financière soutenable
	Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA	Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité
		Ouverture de l'UCA vers la cité en préservant son identité territoriale (auditeurs libres...)
	Politique relative aux personnels : stratégie RH et amélioration des conditions de travail	Maintenir un dialogue social riche
		Accompagner les collègues titulaires nouvellement recrutés puis tout au long de leur carrière
		Prôner un niveau d'exigence élevé pour les recrutements EEC
		Amélioration et intensification de la communication interne (et externe ! -> moyens dédiés)
Reconnaissance de l'implication et l'engagement des personnels dans les tâches collectives		
Déployer une stratégie immobilière ambitieuse, avec rénovation du patrimoine immobilier (BU-Learning Center/CROUS/SST-SSU...)		
Santé et Qualité de vie au travail		
Recherche	Activité de recherche	Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025
		Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques
	Innovation, partenariats monde socio économique	Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?)
		Promouvoir les compétences des labos, des plateformes technologiques et des filiales vers les partenaires (Plateforme LAPSCO/éducation nationale)
	Internationalisation de la Recherche/ Europe	Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels
		Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes
Orientations prioritaires en matière de Science Ouverte	Poursuivre la dynamique vers l'accès ouvert des publications (rôle de la MSH / ExcellencES ?)	
Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle	Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)	
Formation	La réussite des étudiants	Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu)
		Assurer une meilleure orientation au sein de l'université
		Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
	Transformation pédagogique	Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (/!\ Moyens)
		Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler
		Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)

	Approche compétences	Accompagner les équipes pédagogiques dans la démarche (une IP dédiée au sein du Service Universitaire de Pédagogie)
		Appels à projets internes (SUP)
		Evènements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche compétence
	Processus qualité des formations	Dispositif interne dans le cadre de l'accréditation et de l'évaluation HCERES
		S'engager dans les procédures de certification qualités externes : service centraux, composantes...
	Internationalisation des formations	Faciliter l'appropriation du processus qualité par tous les acteurs
		Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +)
		Soutenir la mobilité sortante des différents publics
	Professionnalisation	Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
		Dynamiser l'alternance et la formation continue
		Développer l'innovation dans le cadre de la réussite des étudiants
	Renforcer l'articulation formation recherche à tous les niveaux des cursus	Consolider nos collaborations avec les partenaires du monde socio-économique (milieu socio-associatif et culturel)
		<i>Renforcer l'articulation formation recherche au niveau licence</i>
		Renforcer l'articulation formation recherche au niveau master
	Développer la pluridisciplinarité	Renforcer l'articulation formation recherche au niveau diplôme d'ingénieur
		S'appuyer sur l'offre de formation pour proposer aux étudiants une flexibilité et modularité des parcours intégrant plusieurs disciplines en complément de leur parcours principal afin d'optimiser leur réussite en termes de réponses aux besoins émergents de la société actuelle et future ; mais aussi afin de faciliter les passerelles entre parcours (spécificité de la pluridisciplinarité en SHS, GT H2S)

ANNEXE 1.b – Liste des indicateurs et jalons

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
→ PILOTAGE ET MOYENS					
Soutenabilité économique de l'EPE, sa gestion et son pilotage	→ Mise en place d'un schéma directeur du numérique articulé INP/EPE	JALON	J1 - Mise en place d'un schéma directeur du numérique articulé INP/EPE	-	2024
Politique relative aux personnels : stratégie RH et amélioration des conditions de travail	→ Amélioration de la communication et des processus	1	Nombre d'actions en faveur de l'obtention de la labellisation «Label DD&RS»	NR	NR
→ RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE					
Innovation, partenariats monde socio économique	→ Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?) → Promouvoir les compétences des labos, des plateformes technologiques et des filiales vers les partenaires (Plateforme LAPSCO/éducation nationale)	2	[13 du CQ] Indicateur de progression de Clermont Auvergne Innovation et de la Maison de l'Innovation		
		2.a	Nombre de partenariats annuels cumulés	NA	+100
		2.b	Nombre de création de start up issues de laboratoires de recherche	2	6
Internationalisation de la Recherche/ Europe	→ Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels → Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes	3	[17 du CQ] Nombre de mobilités entrantes et sortantes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs		
		3.a	Taux de mobilité internationale sortante des personnels	33%	40%
		3.b	Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP étalissement	0%	20%
3.c	Taux de mobilité entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess	0%	15%		
Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle	→ Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)	4	Nombre d'actions organisées et/ou co-organisées par l'INP	2	15
→ FORMATION INITIALE ET CONTINUE					
Transformation pédagogique	→ Déployer les nouvelles modalités d'enseignement / apprentissage, de nouvelles pédagogies → Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler → Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)	5	Nombre de projets financés	14	30
Développer la pluridisciplinarité	→ S'appuyer sur l'offre de formation pour proposer aux étudiants une flexibilité et modularité des parcours intégrant plusieurs disciplines en complément de leur parcours principal afin d'optimiser leur réussite en termes de réponses aux besoins émergents de la société actuelle et future ; mais aussi afin de faciliter les passerelles entre parcours (spécificité de la pluridisciplinarité en SHS, GT H2S)	6	Nombre de nouvelles formations ou segments de formations novateurs	0	5

ANNEXE 3 – Besoins financiers associés aux Objectifs du CPOM 2021-26

Il est précisé que les besoins financiers couverts par le CPOM feraient l'objet d'une convention de reversement annuelle entre l'UCA et Clermont Auvergne INP.

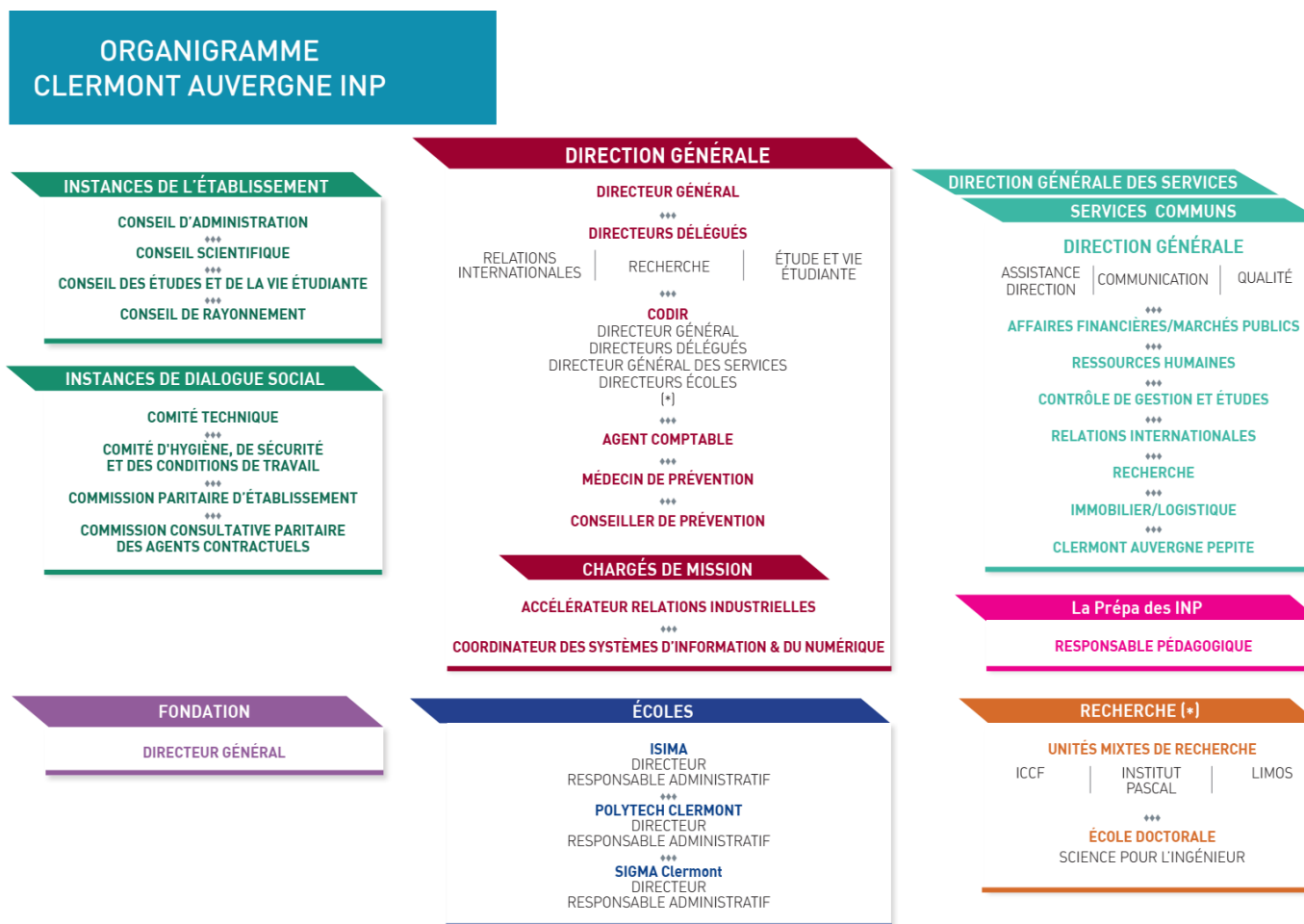
Objectif du CPOM associé à la demande	Demande avec besoins financiers associés	Année concernée par la demande	Coût estimé si connu	Projet vu avec les services concernés ?	Part d'autofinancement ?	Arbitrage déjà rendu	Réunion 11/03	ARBITRAGE
<i>Pilotage et moyens > Mise en place d'un schéma Directeur du numérique</i>	<i>Renfort pendant 3 ans des équipes SI</i>	2022-2024	45k€/an pendant 3 ans		<i>Sans = emploi CDD en PNA supplémentaire, CDD IGE</i>	OK pour un renfort ponctuel de 3 ans via un CDD financé UCA d'un an renouvelable deux fois, pour l'aide à la mise en place du schéma directeur du numérique	OK CDD INP – recrutement lancé	Arbitrage favorable pour une enveloppe financière couvrant le besoin (135k€)
<i>Pilotage et moyens > Amélioration communication interne et externe</i>	Passage 100% d'un ingénieur qualité affecté à l'INP	Dès 09/2021		DG	Sans objet	Arbitrage favorable	OK rattachement 100%	Arbitrage favorable
<i>Pilotage et moyens > Amélioration communication interne et externe</i>	Pérennisation poste chargé de communication INP			DG	10k€ financé par INP pour accompagner le coût salarial d'un chargé de com avec expérience	Arbitrage favorable, financement I-Site	OK CAP 20-25	Arbitrage favorable
<i>Pilotage et moyens > Amélioration communication interne et externe</i>	Amorçage financier pour communication pour création d'une identité en cohérence avec EPE et Groupe INP	2022 Cf. CR audit I-Site 09/21	25K€ validé	Com	100K€	Arbitrage favorable pour 25k€ en fonctionnement / Communication pour 2022	Convention Fi à rédiger	Arbitrage favorable
Recherche > acteur engagé du site. Transfert de la	Redéploiement en PNA d'un	50% ac 01/2022	Selon coût de l'agent affecté	DRV	La charge de travail transférée à l'INP est	Arbitrage non favorable pour le moment : à intégrer	A voir dans campagne emploi	Arbitrage non favorable

gestion des contrats de recherche des EC en l'ISIMA et POLYTECH	gestionnaire UCA vers la DRIVE INP	100% au 09/2022			supérieure à un seul agent	dans une réflexion plus large sur les ETP d'appui à la recherche	moyens provisoires Potentiel échange avec besoin SPR PC Sécurité (0,5 ETP)	
Recherche	INP Futur actionnaire CAI	2022	NC	CAI	100% du coût pris sur RP de INP pour financer les parts de CAI Le redéploiement d'un agent en PNA de la DRV soutiendra cet objectif	Arbitrage non favorable pour le moment : à intégrer dans une réflexion plus large sur les ETP d'appui à la recherche		Arbitrage non favorable
internationalisation de la recherche > création de référents par zones internationales	Volume HETD	a/c 09/2022	Chiffrage en cours. env 100 h eq TD/an			Affiner le chiffrage de cette valorisation en référentiel	2022 40h 2023 60 2024 80 2025 100h => Convention Fi à rédiger (traduire en fct)	Arbitrage favorable pour une enveloppe financière couvrant le besoin
Diffusion de la culture scientifique	Actions auprès des jeunes	09/2023	40 h eq TD 09/2023 5K€ fct		Non chiffrée	Accord de principe – évaluation financière susceptible d'actualisation	40h 7,5 K€ => Convention Fi à rédiger (traduire en fct)	Arbitrage favorable pour une enveloppe financière couvrant le besoin
Transformation pédagogique	Pérennisation définitive d'un ingénieur pédagogique	09/2021	Affectation définitive en PNA de C Saintier-Chich			Arbitrage favorable	C Saintier-Chich PNA OK	Arbitrage favorable

Développer la pluridisciplinarité	Equiper une salle par école pour les enseignements en comodal	2022 : 20k€ 2023 : : 20k€	Etude à mener pour chiffrage		20K€ dans cadre DSG EPE	Arbitrage favorable pour 20k€ dès 2022 pour l'équipement d'une salle en comodal, à reconduire en 2023	2022 : ISIMA 20K€ 2023 20K€ =>Convention Fi à rédiger	Arbitrage favorable
Développer la pluridisciplinarité: Ancrage du Centre Jean Monnet ERASME avec déploiement de la thématique « ingénierie et économie circulaire » sur les volets formation et recherche, rapprochement ingénierie et SHS (école d'économie) associant VetagroSup, soutien de partenariats internationaux	Demande 15K€/an. Une 1 ^o année test.	2022			15k€ financé par INP	Arbitrage favorable	15k€ vérifier que ça se fasse =>Convention Fi à rédiger	Arbitrage favorable
Immobilier (hors CPOM)	Mise aux normes électriques des bâtiments ISIMA/POYTECH						2022 10K€ 2023 à définir → SC fait un courrier à MB → dialogue budgétaire (suivi de CPOM)	Arbitrage favorable 2022 10k€ 2023 20k€

Soit un total évalué globalement à **270 k€** sur la durée du contrat. Les couts devront être stabilisés avec les services métiers lors des dialogues annuels de gestion budgétaire.

ANNEXE 4 – Organigramme de Clermont Auvergne INP



(*) MEMBRE DU CODIR ÉLARGI

